

Oui, nos théâtres ont du succès

• Le public répond présent dans les salles de théâtre à Bruxelles et en Wallonie.

• Et ce, malgré le climat post-attentats et la crise économique.

• Une fréquentation qui reste toutefois difficile à chiffrer, faute de données centralisées.

La fréquentation, critère essentiel mais pas décisif

C'est un constat unanime: en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), les salles de théâtre attirent le public et ce malgré le contexte socio-économique difficile et le climat post-attentats (lire ci-contre). "Je vais beaucoup au théâtre, atteste Michael Delaunoy, directeur du Rideau de Bruxelles, théâtre de création et de production, et il y a peu de salles vides. Soyons clair: il y a des gens dans les théâtres."

Qu'ils soient d'avant-garde, de création et de recherche ou plus grand public, nos théâtres ont, toutes proportions gardées, leur succès. "Il ne faut pas se cacher: un spectacle d'avant-garde ne va pas faire le même public qu'un comique en vogue", reconnaît Michael Delaunoy.

Et c'est bien là la force de la FWB: "Il y a une diversité d'approches dans des lieux assez bien identifiés", se réjouit le directeur du Rideau, également président de la Concertation permanente des employeurs des arts de la scène (Conpeas). À Bruxelles, plus particulièrement, "l'offre théâtrale est énorme, comparativement à des villes équivalentes comme Lyon ou Montréal. C'est une richesse et, donc, cela nous oblige à affiner notre identité afin que chaque spectateur - habitué ou potentiel - puisse identifier ce qui se fait."

Où sont les chiffres?

Tous les témoins rencontrés sur le terrain abondent en ce sens. En revanche, contrairement à la Flandre, il demeure difficile de chiffrer la fréquentation des théâtres en FWB. En cause? Le manque de statistiques transparentes et, surtout, centralisées. Il existe bien le rapport Kurt Salmon - du nom de la société de consultance qui a réalisé une cartographie du secteur du théâtre à la demande de l'ex-ministre de la Culture Joëlle Milquet (CDH) -, mais ce document, s'il a le mérite d'exister, pêche, selon de nombreuses sources, par son manque de fia-

bilité. Une situation d'autant plus regrettable que la FWB soutient financièrement la plupart des théâtres.

Des critères qualitatifs

Outre le Théâtre national, Bruxelles compte en effet une quinzaine de théâtres adultes professionnels subventionnés par la FWB - sans compter les compagnies, le théâtre semi-professionnel, les centres dramatiques, etc.

En 2014, sur un budget de 302 millions d'euros alloués à la Culture (soit 3,1 % du budget global de la FWB), la part octroyée aux activités théâtrales s'élevait à près de 39,5 millions.

Comment les subsides sont-ils alloués aux théâtres? "Depuis trente ans, les subsides se distribuent sur la base de critères qualitatifs. Et heureusement!", rappelle Michel Kacenenbogen, co-directeur du Théâtre le Public à Saint-Josse, qui attire 120 000 spectateurs par an.

Michael Delaunoy reconnaît également que "pendant très longtemps la question de la fréquentation n'a pas été énormément prise en compte dans les choix des subventions. Et c'est une erreur: on est en droit d'attendre certains résultats car les théâtres ont des missions" (NdLR: diffuser des spectacles auprès des élèves, à l'étranger; accueillir des publics plus fragilisés, etc.). En revanche, "si l'idée est de dire qu'il faut mettre de l'argent dans ce qui rapporte, alors arrêtons tout de suite de subventionner le théâtre pour, par exemple, mettre toutes les subventions dans les parcs d'attractions, beaucoup plus rentables."

De 9,50 € à 158 € par place

Parce que chaque citoyen a droit à avoir accès à la culture, la raison d'être

de la subvention par les pouvoirs publics est d'éviter de faire supporter aux spectateurs dans le prix de la place le coût réel du fonctionnement d'un théâtre.

"Dans une étude commandée par Joëlle Milquet, on voit qu'une place au théâtre des Galeries coûte à la FWB entre 9,50 € et 10 €, contre 110 € pour le Théâtre national et 158 € pour la Balsamine", pointe David Michels, directeur du Théâtre royal des Galeries - un théâtre "populaire au sens noble du terme, décrit-il, dont la fréquentation est la plus importante de Bruxelles".

Comment arrive-t-on à ce calcul? En divisant la subvention du théâtre par le nombre de spectateurs qu'il génère en un an. "En passant de 9,50 € à 158 €, on voit qu'il y a un déséquilibre terrible, mais il est logique aussi qu'un théâtre de création de recherche (tel que la Balsamine, NdLR) soit proportionnellement mieux subventionné qu'un théâtre qui fait des spectacles plus accessibles [au public]."

"Il y a de grosses injustices"

À la tête de la Culture depuis 2016, Alda Greoli (CDH) poursuit le travail de ses prédécesseurs Milquet (CDH) et Laaman (PS), avec le nouveau décret Arts de la scène, qui vise notamment à remettre les compteurs à zéro en matière de contrats-programmes et, partant, de subventionnements. "Ce qui est intéressant dans ce décret, c'est d'inclure dans la réflexion la fréquentation et le taux de remplissage, estime David Michels. Ces deux éléments ne doivent pas être un argument déterminant, mais il est logique de voir ce que l'on fait des deniers publics et qui en profite car je suis convaincu qu'il y a de grosses injustices."

Michael Delaunoy conclut: "On ne peut pas construire une politique culturelle

sur le seul critère de la fréquentation car il y a le public qu'on touche directement et puis, il y a les répercussions: rappelez-vous, En attendant Godot n'a au départ pas attiré grand monde, avant de devenir un succès mondial..."

Stéphanie Bocart

"Il est logique de voir ce que l'on fait des deniers publics et qui en profite."

DAVID MICHELS
Directeur des Galeries.

Les attentats ont laissé des séquelles

Près d'un an après les attentats de Bruxelles (le 22 mars 2016) et plus d'un an après ceux de Paris (le 13 novembre 2015), comment se porte le secteur du théâtre ?

Peu avant l'été 2016, l'Administration générale de la culture a sondé quelques opérateurs sur l'impact des attentats. *"La plupart indiquent avoir constaté une nette rupture dans la fréquentation de leurs activités, parfois en deux temps, d'abord suite au lock down de novembre 2015, puis aux attentats de Bruxelles"*, peut-on lire dans le rapport de l'Administration. Les plus touchés sont *"logiquement"* ceux ayant leurs activités à Bruxelles⁽¹⁾. *"Tous les opérateurs bruxellois consultés n'ont pas forcément suspendu ni même réduit leurs activités directement après les attentats, lit-on encore. Mais tous ont enregistré une nette diminution de la fréquentation, parfois jusque 40 %."*

Situé en plein cœur de la capitale, le Théâtre royal des Galeries a subi de plein fouet les conséquences des attentats. *"Nous sommes un théâtre étiqueté 'divertissement, familial', donc, après le lockdown, les lieux ont été désertés. Nous étions en plein décembre. Cela a été tragique, raconte son directeur David Michels. Mais, bon an mal an, les Bruxellois ont assez vite repris leurs habitudes. Par contre, nous avons aussi une clientèle qui vient de la province. Et cette clientèle assimile désormais Bruxelles au danger"*, se désole-t-il.

Alors, à la fin de la saison dernière, David Michels s'est adressé aux spectateurs – *"C'est votre théâtre, on a besoin de vous!"* – et leur a lancé le défi d'abonner l'une de leurs connaissances. *"Et ça a fonctionné! Nous avons augmenté notre nombre d'abonnés parce qu'ils sont conscientisés."*

L'importance du bouche-à-oreille

Également grand

public, le Théâtre le Public, implanté à Saint-Josse, n'a pas souffert des attentats, contrairement aux théâtres du centre-ville. *"Notre public est issu de la classe moyenne, avec un haut niveau d'éducation. C'est une classe moyenne très ouverte et multiculturelle, sinon je n'aurais pas 10000 abonnés..."*, explique Michel Kacenenbogen, co-directeur. Qui désigne un autre "mal": la crise socio-économique. *"Aujourd'hui, les gens font des choix; au lieu d'aller voir 10 spectacles pendant l'année, ils en voient 7 ou 8. Et que viennent-ils voir? Ce qui a le meilleur bouche-à-oreille."*

Michael Delaunoy, directeur du Rideau de Bruxelles, théâtre de création, confirme: *"Le bouche-à-oreille est essentiel. Nous avons un taux de fréquentation moyen de 75 à 85-90 %; certains spectacles ont même dépassé les 100 %."* Il y a différents modes de consommation culturelle, souligne-t-il. *"Au Rideau, notre public s'est rajeuni; or, les jeunes prennent peu d'abonnements: ils veulent aller voir ce qui se passe à gauche et à droite. Les attentats ont donc été catastrophiques: nous sommes descendus à 60 % de fréquentation."* Si les attentats laissent encore des séquelles, *"aujourd'hui, nous retrouvons du public sur des spectacles à thématiques plus difficiles, observe-t-il. L'être humain a cette capacité à se reconstruire. Le vivant est plus fort, j'y crois profondément."*

St. Bo.

40%

BAISSE DE LA FRÉQUENTATION

Selon un coup de sonde réalisé après les attentats de Paris et de Bruxelles, les opérateurs bruxellois consultés ont tous vu leur nombre de spectateurs chuter, parfois jusque 40 %.

3 Questions à

ALDA GREOLI

Ministre de la Culture (CDH) à la Fédération Wallonie-Bruxelles

1 Comment expliquer qu'en 2017 il n'y ait toujours pas de centralisation claire et transparente des chiffres de fréquentation des théâtres en Communauté française?

Nous sommes encore dans l'artisanat. Mais il y a des évolutions : avec le nouveau décret sur les Arts de la scène, nous avons veillé à ce qu'il y ait désormais un seul type de formulaire en ligne. Celui-ci pourra ensuite être digitalisé afin d'obtenir des chiffres comparables pour l'ensemble du secteur des Arts de la scène et en particulier les théâtres. Par ailleurs, il est à noter que les chiffres des théâtres nous arrivent en fin de saison. Il y a donc un décalage de quasiment une année pour avoir des chiffres vraiment finalisés.

2 Le rapport Kurt Salmon a été épinglé pour certaines erreurs

factuelles et un manque de méthodologie. Dans l'état actuel des choses, comment mener une politique théâtrale?

Soyons clairs : une politique culturelle, ce n'est pas seulement une politique de fréquentation même si c'est un élément intéressant. Ce qui m'intéresse, et cela figure d'ailleurs dans le décret, c'est : 1° un soutien renforcé aux artistes; 2° la médiation culturelle, c'est-à-dire ce que le théâtre fait pour aller à la rencontre du public et pour que le public se sente autorisé à aller à la rencontre de l'œuvre. Et 3° la médiation culturelle à l'égard de l'école.

3 La fréquentation pourrait-elle tout de même justifier l'octroi ou non de subsides?

Nous allons octroyer des subsides à partir des contrats-programmes – qui vont dorénavant porter sur cinq ans –, en confiance sur ce que les théâtres vont mettre en place pour la médiation culturelle. Ils seront ensuite évalués. La présence de public ne sera qu'un indicateur. On ne va pénaliser ni un théâtre parce qu'il a du succès ni une troupe de théâtre parce qu'elle ose prendre des risques avec certains textes.

St. Bo.